



Pour diffusion immédiate : 2/12/2024

GOVERNEURE KATHY HOCHUL

**DE L'ARGENT DANS VOS POCHE : À L'APPROCHE DU 1ER JANVIER 2025, DATE DE DÉBUT DU PREMIER CONGÉ PRÉNATAL RÉMUNÉRÉ DU PAYS, LA GOUVERNEURE HOCHUL ANNONCE UNE NOUVELLE CAMPAGNE VISANT À MOBILISER LES NEW-YORKAIS ÉLIGIBLES**

*La gouverneure Hochul s'est battue pour faire adopter la toute première politique de congé prénatal rémunéré du pays, afin d'aider les femmes enceintes confrontées à des difficultés économiques*

*Alors que la politique de congé prénatal rémunéré entrera en vigueur le 1er janvier 2025, l'État lance une campagne de sensibilisation pour informer les New-Yorkais éligibles*

*Sous la direction de la gouverneure Hochul, l'État de New York a pris des mesures importantes pour améliorer l'accessibilité financière pour les familles de travailleurs*

La gouverneure Hochul a donné aujourd'hui le coup d'envoi d'une [campagne](#) à l'échelle de l'État pour faire connaître la politique de congé prénatal rémunéré de New York, la première du pays, qui entrera en vigueur le 1er janvier 2025. Cette politique inédite au niveau national, proposée par la gouverneure Hochul dans son discours sur l'état de l'État en 2024 et promulguée en avril, permet aux travailleuses de prendre un congé payé pour tout rendez-vous médical lié à la grossesse. Au cours de la seule année écoulée, la gouverneure Hochul a rendu New York plus abordable pour les familles de travailleurs en investissant 1,8 milliard de dollars dans les services de garde d'enfants, en accordant un allègement de 2,3 milliards de dollars de l'impôt foncier, en négociant un accord historique sur le logement abordable et bien plus encore.

**La gouverneure Hochul a déclaré :** « Aucune femme enceinte de New York ne devrait être obligée de choisir entre son salaire et un examen médical. C'est pourquoi j'ai insisté pour que soit créée la première politique de congé prénatal rémunéré du pays. De l'augmentation du salaire minimum à l'investissement dans des services de garde d'enfants abordables, nous faisons de New York le lieu le plus propice et le plus abordable pour élever une famille ».

Sous l'égide du Département du travail de l'État de New York (Department of Labor), la [campagne de sensibilisation](#) de l'État de New York vise à promouvoir la politique innovante de l'État de New York en matière de congé prénatal rémunéré. Le coup d'envoi officiel de la campagne sera donné avec l'inauguration des publicités dans le métro. L'objectif de la campagne de sensibilisation est d'informer les New-Yorkais et les entreprises sur la nouvelle loi et de rappeler aux femmes enceintes de l'État de New York qu'elles n'ont jamais à choisir entre un salaire et des soins prénataux.

La campagne comprendra également des actions de sensibilisation sur les réseaux sociaux, une page web dédiée, des bulletins d'information, une visite virtuelle avec Roberta Reardon, commissaire du Département du travail de l'État de New York, et une collaboration avec diverses parties prenantes et personnes influentes afin de sensibiliser le public tout au long de l'année 2025.

**La commissaire du Département du travail de l'État de New York, Roberta Reardon, a déclaré :** « Avec le congé prénatal payé, New York ne prend pas seulement soin des femmes enceintes, mais aussi des générations futures de notre main-d'œuvre. J'applaudis l'engagement continu de la gouverneure Hochul en faveur des familles de l'État de New York ».

À compter du 1er janvier 2025, toute New-Yorkaise enceinte employée dans le secteur privé pourra désormais bénéficier de 20 heures supplémentaires de congé de maladie rémunéré pour les soins prénataux. Le Département du travail de l'État de New York estime qu'environ 130 000 femmes enceintes par an seront éligibles à cette prestation, dont 65 800 environ sont des travailleuses payées à l'heure.

#### **Les soins de santé liés à la grossesse comprennent :**

- les examens physiques
- les interventions médicales
- le contrôle
- le dépistage
- des entretiens avec un prestataire de soins de santé sont nécessaires pour garantir que la grossesse se déroule dans de bonnes conditions
- traitement de la fertilité
- soins de fin de grossesse

Les indemnités de congé prénatal rémunéré s'ajoutent au congé familial payé de l'État de New York, aux congés fournis par l'employeur et aux congés de maladie existants, ce qui permet aux travailleurs de bénéficier des soins de santé nécessaires pour répondre à tous les besoins liés à la grossesse afin de garantir un bon déroulement de celle-ci sans mettre en péril leur emploi ou leurs finances. La loi s'applique à tous les employeurs privés de l'État de New York, sans seuil minimum d'employés, et s'applique aussi bien aux employés à temps plein qu'aux employés à temps partiel.

**James McDonald, commissaire du Département de la santé de l'État de New York (New York State Health), a déclaré :** « L'engagement inébranlable de la gouverneure Hochul en faveur de la protection des travailleuses enceintes à New York est essentiel pour garantir l'accès à des soins de qualité tout au long de la grossesse. Le fait d'accorder aux femmes enceintes un congé payé pour les soins liés à la grossesse protégera leur santé, la santé et la sécurité de leurs enfants à naître et améliorera les résultats en matière de santé ».

Sans congé payé, de nombreuses femmes sont obligées de choisir entre obtenir des soins médicaux et gagner leur vie. À New York, les taux de mortalité infantile sont les plus élevés chez les personnes qui n'ont pas bénéficié de soins prénataux ou qui ont commencé à en bénéficier seulement au cours du troisième trimestre. Pourtant, de trop nombreuses femmes ne sont pas en mesure de recevoir ces soins médicaux parce qu'elles ne peuvent pas prendre de congé sans solde ; une étude récente a révélé que près de 40 % des femmes qui n'ont pas reçu de soins médicaux prénataux ont déclaré que cela était dû à l'absence de congé payé ou à des soins inabordables.

Les études montrent qu'il existe une forte corrélation entre les soins de santé prénataux et l'amélioration de l'état de santé des mères et des nourrissons, et que les femmes enceintes qui ont la possibilité de bénéficier de visites médicales prénatales régulières présentent moins de risques de mourir pendant l'accouchement et que leurs nouveau-nés sont plus susceptibles d'être en bonne santé. Par rapport aux enfants nés de mères ayant bénéficié de soins prénataux, les enfants dont les mères n'avaient pas reçu de soins prénataux étaient trois fois plus susceptibles de présenter un faible poids à la naissance, inférieur à 2,4 kg (5.5 pounds), avec un risque cinq fois plus élevé de mourir au cours de l'enfance. En outre, les femmes qui ne bénéficient pas de soins prénataux sont trois à quatre fois plus susceptibles de mourir de complications liées à la grossesse que celles qui bénéficient de ces soins.

Les femmes enceintes de couleur, en particulier les femmes noires, sont confrontées à des taux disproportionnés de complications de la grossesse et de mortalité maternelle au niveau national. Les femmes noires sont surreprésentées parmi les décès liés à la grossesse, représentant 14,3 % de toutes les naissances à New York en 2018, mais plus de la moitié, 51 %, des décès maternels. Les femmes noires sont cinq fois plus susceptibles de mourir des suites d'une grossesse que les femmes blanches et sont également plus susceptibles de connaître des complications, et le taux de prééclampsie est 60 % plus élevé chez les femmes noires que chez les femmes blanches.

**DeMia Harris-Madden, commissaire du Bureau des services à l'enfance et à la famille de l'État de New York (New York State Office of Child and Family Services), a déclaré :** « Cette législation innovante et significative est un autre exemple de l'engagement de la gouverneure en faveur de la santé maternelle et infantile. L'introduction de ce premier congé médical prénatal rémunéré est une action délibérée visant à protéger les femmes et les bébés tout en promouvant des avancées équitables sur le marché du travail. Plus de 80 % des décès liés à la grossesse pouvant être évités, un meilleur accès à des soins prénatals cohérents sans pénalité de perte de

salaires aura des effets positifs sur la santé, notamment une réduction des complications liées à la grossesse et à l'accouchement ».

**Barbara C. Guinn, commissaire du Bureau d'assistance temporaire et d'invalidité de l'État de New York (New York State Office of Temporary and Disability Assistance), a déclaré :** « La nouvelle loi new-yorkaise sur le congé prénatal rémunéré améliorera la santé des femmes en veillant à ce que toutes les travailleuses enceintes de New York disposent du soutien et des ressources nécessaires pour accéder aux soins de santé vitaux liés à la grossesse. Nous remercions la gouverneure Hochul d'avoir donné la priorité à la santé et au bien-être des mères et des nourrissons et de s'être fermement engagée à soutenir les femmes et les familles de l'État de New York ».

En tant que première femme gouverneure de l'État de New York, la gouverneure Hochul a continué à s'appuyer sur l'engagement de l'État en faveur des soins de santé maternelle et du soutien aux familles. Outre le congé prénatal rémunéré, dans le cadre de son plan plus large visant à réduire la mortalité maternelle et infantile, la gouverneure a mis en place un congé parental rémunéré de 12 semaines pour plus de 80 % de la main-d'œuvre de l'État, étendu la couverture postnatale à une année entière pour les bénéficiaires de Medicaid et de Child Health Plus, mis en place une couverture Medicaid à l'échelle de l'État pour les doulas, créé le premier répertoire de doulas de l'État et pris des mesures pour éliminer le partage des coûts pour certaines prestations liées à la grossesse pour les personnes inscrites au plan Essential de l'État ou aux plans de santé qualifiés (Qualified Health Plans).

Le réseau public de garde d'enfants de New York - et la nouvelle application en ligne lancée en juillet - fait partie des efforts continus déployés par la gouverneure pour rendre la garde d'enfants plus abordable, plus accessible et plus équitable pour les familles new-yorkaises. La gouverneure Hochul a amélioré l'accès au programme d'aide à la garde d'enfants (Child Care Assistance Program, CCAP) en relevant le plafond de revenu pour la garde d'enfants au niveau fédéral, en plafonnant les frais de garde d'enfants à la charge des familles et en augmentant les taux de remboursement de l'État pour les programmes de garde d'enfants. Le budget de l'État promulgué pour 2024-2025 a plus que doublé le financement du [CCAP](#) à 1,8 milliard de dollars, et en 2023, la gouverneure Hochul a également annoncé un engagement combiné de 100 millions de dollars en subventions en capital pour la construction de centres de garde d'enfants et en crédits d'impôt aux entreprises pour l'expansion des services de garde d'enfants sur le lieu de travail afin de remédier à une grave pénurie d'offre de services de garde d'enfants dans l'État de New York.

###

Informations supplémentaires disponibles sur le site Web [www.governor.ny.gov](http://www.governor.ny.gov)  
État de New York | Executive Chamber | [press.office@exec.ny.gov](mailto:press.office@exec.ny.gov) | 518.474.8418  
Inscrivez-vous pour recevoir les informations les plus récentes du Bureau de la gouverneure :  
[ny.gov/signup](https://ny.gov/signup) | Envoyez NEW YORK par SMS au 81336

[SE DÉSABONNER](#)